

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE  
SESSION D'HIVER 2020

POL5466-50  
AMÉRIQUE LATINE : MUTATIONS CONTINENTALES  
VENDREDI : 9 H 30 – 12 H 30

**Professeur :** Julián Durazo Herrmann  
**Disponible sur rendez-vous**  
**Courriel :** [durazo.julian@uqam.ca](mailto:durazo.julian@uqam.ca)

Descriptif du cours

Étude de l'Amérique latine comme sous-continent en transformation au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Examen des changements sociopolitiques et économiques qui traversent actuellement la région, dont notamment l'émergence de mouvements sociaux dans le sillage de la démocratisation et leur incidence sur la redéfinition des rapports État-société. Seront également analysées les politiques de développement économique et social et d'intégration régionale ainsi que les rapports économiques et diplomatiques avec les autres régions du monde. Une attention particulière sera accordée aux mouvements autochtones comme vecteur de ces mutations, et les conséquences politiques de la mondialisation dans la région.

Objectifs du cours

Coup d'État en Bolivie. Crise constitutionnelle au Chili. Le Parlement est fermé au Pérou et en Équateur. La rue se soulève en Colombie. Violences implacable au Mexique. D'où vient ce malaise général? Quels sont ses effets plausibles sur la consolidation de la démocratie en Amérique latine? Pour répondre à ces questions, nous aborderons autant les facteurs institutionnels —la nature du régime, le rôle des élections, les partis politiques— que les acteurs en présence, qu'ils soient traditionnels —élites et mouvements sociaux— ou nouveaux —*i.e.*, les migrants. Le cours porte sur la région dans son ensemble, mais chaque étudiante, étudiant est invité à faire un travail de recherche approfondi sur une étude de cas de son choix.

Dynamique du cours

Le cours débutera chaque semaine par une séance de l'*Observatoire de l'Amérique latine*. Sur la base de fiches de lecture préparées par les étudiants, étudiants, nous y discuterons des nouvelles récentes (depuis janvier 2019) concernant le pays en discussion ce cours-là. Ce faisant, nous tisserons des liens entre le matériel du cours et l'actualité.

La partie centrale du cours sera donnée par le professeur sous forme d'exposés magistraux avec quelques éléments audiovisuels. Les séances sont préparées avec la présomption que la ou les lectures assignées à chaque semaine —environ 50 pages— sont lues à l'avance et que les étudiantes, étudiants sont prêts à participer activement à toutes les discussions avec des commentaires et des questions.

Toutes les lectures sont obligatoires. Chaque séance a une ou plusieurs lectures assignées, qui doivent être lues à l'avance. Le livre du cours —Julián Durazo Herrmann (dir.), *Espaces publics*,

*démocratie et gauches en Amérique latine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019— est disponible à la Coop UQAM. La plupart des autres lectures est disponible en ligne ou à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques de l'UQAM.

### Proposition d'évaluation

#### *Projet de travail de recherche (20%)*

- 2 pages (double interligne, Times New Roman 12), à remettre le 7 février 2020

Choisissez un sujet de politique latinoaméricaine en lien avec la démocratie/démocratisation sur lequel vous écrirez un travail de recherche.

Commencez votre texte par une question de recherche claire et précise. Ensuite, proposez une réponse en un seul paragraphe : ce sera votre postulat. Par la suite, justifiez votre sujet en répondant à la question : qu'est-ce que votre sujet nous apprend-il à propos de la politique en général? Finalement, présentez la structure de votre travail de recherche sous forme de table de matières, incluant une introduction, au moins trois sections distinctes qui correspondent aux différents arguments relevant de votre postulat et une conclusion.

Vous devez aussi ajouter une bibliographie préliminaire démontrant la viabilité du projet (non incluse dans la limite de 2 pages). Utilisez un système reconnu de références.

#### *Travail de recherche (45%)*

- Maximum de 15 pages (double interligne, Times New Roman 12), à remettre le 10 avril 2020

Dans votre travail de recherche, vous complèterez votre projet de recherche en tenant compte des commentaires qui vous ont été faits et de votre propre recherche. Ce travail doit obligatoirement avoir un titre, une introduction contenant votre question de recherche et votre postulat, au moins trois sections distinctes —qui correspondent aux différents arguments relevant de votre postulat— et une conclusion.

Vous devez aussi présenter une bibliographie détaillée (non incluse dans la limite de 15 pages).

*Un examen final (35%)* à répondre à la maison et à remettre le 24 avril 2020 testera vos connaissances sur l'ensemble du cours à partir de questions concrètes ainsi que d'un court essai.

Pour tous ces éléments de l'évaluation, des instructions précises seront pourvues une semaine à l'avance. Une pénalité de cinq points par jours sera imposée aux travaux et examens en retard, fins de semaine incluses, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ni examen ne sera accepté après cinq jours. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas.

#### *Observatoire de l'Amérique latine*

Les étudiantes, étudiants sont invités à préparer jusqu'à cinq fiches de lecture sur une nouvelle journalistique récente (à partir du 1 janvier 2019) concernant le pays à l'étude à chaque semaine. Ces nouvelles serviront de base pour la discussion de l'actualité latino-américaine en classe et nous permettront de chercher les liens avec les textes du cours.

Chaque étudiante, étudiant peut présenter jusqu'à cinq fiches de lecture (maximum une page, Times New Roman 12, double interligne —voir le *Guide de méthodologie en science politique* du Centre Paulo-Freire) et obtenir un point supplémentaire pour chacune. La fiche de lecture doit obligatoirement être soumise au professeur au début du cours concerné.

#### *Participation aux activités scientifiques sur l'Amérique latine*

Jusqu'à cinq points supplémentaires seront attribués à celles et ceux qui fourniront un seul compte-rendu critique de trois pages (Times New Roman 12, double interligne —voir le *Guide de méthodologie en science politique* du Centre Paulo-Freire) sur n'importe laquelle des activités académiques organisées par le [Réseau d'études latino-américaines de Montréal](#). Tout autre événement pertinent pour la réflexion sur l'Amérique latine peut être admissible avec le consentement préalable du professeur. Le compte-rendu critique doit être remis une semaine après la tenue de l'évènement et au plus tard le 18 avril 2020. Aucun compte-rendu critique ne sera accepté après cette date.

La grille de conversion utilisée sera celle du département de science politique.

#### Programme du cours

1. Transitologie et consolidologie : un programme de recherche à revoir
  - Introduction
2. La légitimité du cadre institutionnel : Chili
  - Pierre Ostiguy, « La transformation du système de partis chilien et la stabilité politique dans la post-transition », *Politique et sociétés*, 24:2 (2005), 109-146. (Disponible sur erudit.org)
  - Manuel Antonio Garretón, « Le second gouvernement de Bachelet : projet de transformation et crise politique », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 102, 2016, pp. 13-33. (Disponible sur cairn.info)
3. Le blocage de la représentation : Argentine
  - Olivier Dabène, « Les élections contre la démocratie? L'année 2006 en perspective », dans Olivier Dabène (dir.), *Amérique latine, les élections contre la démocratie?*, Paris, Les presses de Sciences Po, 2007, pp. 11-38. (Disponible sur cairn.info)
  - Gabriel Vommaro, « Les cadres de la polarisation politique en Argentine pendant le cycle de la gauche nationale-populaire au pouvoir », dans Julián Durazo Herrmann (dir.), *Espaces publics, démocratie et gauches en Amérique latine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, pp. 191-212.
4. Clientélisme : Pérou (avec Nora Nagels)
  - Tina Hilgers, « La relation complexe entre clientélisme et démocratie », *Politiques et sociétés*, 30:2 (2011), pp. 123-146. (Disponible sur erudit.org)
  - Nora Nagels, « Créativité clientéliste des organisations de femmes populaires liées à l'alimentation à Lima », dans Charlotte Pujol *et al.*, *Les Amériques créatives. Regards croisés sur les discours et les pratiques*, Paris, L'Harmattan, 2017, pp. 41-56.
5. L'effondrement du processus démocratique : Bolivie
  - Romain Busnel, « L'inclusion politique par le corporatisme syndical *cocalero* : tropique de Cochabamba, Bolivie », *Cahiers d'Amérique latine*, 87 (2017), pp. 127-144. (Disponible sur journals.openedition.org)

- Nancy Thede, « L'impact de l'extractivisme sur la démocratie en Bolivie et au Pérou », dans Julián Durazo Herrmann (dir.), *Espaces publics, démocratie et gauches en Amérique latine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, pp. 107-132.
6. Le socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle : Venezuela
    - Adeline Joffres, « Chávez forever ou la fin d'un cycle populiste vénézuélien », in Sébastien Vélut, *Amérique latine 2014-2015*, Paris, La documentation française, 2014, pp. 21-33 (collection Mondes émergents).
    - Alejandro Velasco, « Des villes ségréguées aux villes parallèles. La polarisation politique et l'espace urbain au Venezuela », dans Julián Durazo Herrmann (dir.), *Espaces publics, démocratie et gauches en Amérique latine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, pp. 49-79.
  7. Migration et politique : El Salvador
    - Wim Savenije, « Les 'Maras' ou la transnationalisation des pandillas en Amérique centrale », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 75, 2010, pp. 111-135. (Disponible sur cairn.info)
    - Lestage Françoise, « Murs et caravanes. Les migrants centraméricains à Tijuana en décembre 2018 », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 113, 2019, pp. 73-81. (Disponible sur cairn.info)
  8. Femmes et politique : Guatemala (avec Ludivine Tomasso)
    - Mária Millán, « De la périphérie vers le centre : origines et héritages des féminismes latino-américains », *Revue Tiers Monde*, n° 209, 2012, pp. 37-52. (Disponible sur cairn.info)
    - Anaïs Garcia, « Contrôler et contraindre : La planification médicalisée des femmes indigènes au Guatemala », *Cahiers du Genre*, n° 60, 2016, pp. 39-60. (Disponible sur cairn.info)
  9. Les alternatives armées : Colombie
    - Geneviève Lessard, *La Cour interaméricaine des droits de l'homme: Un levier utile de démocratisation dans les Amériques? Le cas colombien*, thèse, Université d'Ottawa, 2017, pp. 65-132. (Disponible sur biblio.uottawa.ca)
  10. L'essor de l'extrême droite : Brésil
    - Edison Barreto, « Le Brésil après la destitution de Dilma Rousseff. Ruptures et continuités dans une économie à dominance financière », dans Julián Durazo Herrmann (dir.), *Espaces publics, démocratie et gauches en Amérique latine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, pp. 133-158.
    - Roberto Chiachiri et Cilene Victor, « La représentation de l'immigré vénézuélien et le populisme de droite au Brésil », *Hermès, La Revue*, 83:1 (2019), 223-226. (Disponible sur cairn.info)
  11. La violence implacable : Mexique
    - Gilles Bataillon, « Les formes de la violence mexicaine au XX<sup>e</sup> siècle », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 96-97, 2015, pp. 133-159 (Disponible sur cairn.info)
    - Martín Aguilar, « Mouvements sociaux et politiques de gauche dans l'état de Veracruz, Mexique, 200-2016 », dans Julián Durazo Herrmann (dir.), *Espaces publics, démocratie et gauches en Amérique latine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, pp. 213-235.

## 12. L'alternance tranquille : Uruguay

- Étienne David-Bellemare, « Le mouvement syndical en Uruguay : trajectoire contemporaine et nouvelles perspectives pour la Plénière intersyndicale des travailleurs-Convention nationale des travailleurs (PIT-CNT) », Montréal, UQAM, 2011 (*Cahiers de la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et l'innovation politique*). (Disponible sur Moodle)
- Sebastián Aguiar et Felipe Arocena, « Menant la marche : l'Uruguay et ses trois lois avant-gardistes », *Cahiers des Amériques latines*, 77(2014), pp. 69-86. (Disponible sur [journals.openedition.org](http://journals.openedition.org))

## 13. Réflexions sur l'avenir de la démocratie en Amérique latine

- Evelina Dagnino et Luciana Tatagiba, « Mouvements sociaux et participation institutionnelle : répertoires d'action collective et dynamiques culturelles dans la difficile construction de la démocratie brésilienne », *Revue internationale de politique comparée*, 17:2 (2010), pp. 167-185. (Disponible sur  [Cairn.info](http:// Cairn.info))
- Charmain Levy, « Politiques de gauches, résistance et résilience dans les espaces publics en Amérique latine », dans Julián Durazo Herrmann (dir.), *Espaces publics, démocratie et gauches en Amérique latine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, pp. 237-254.

**LE CENTRE PAULO FREIRE**

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

**ENTENTE D'ÉVALUATION****6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation**

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

**6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation**

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

**6.9.3 Procédure**

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

# 18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.